La situation des droits humains au Vietnam

La FIDH et toutes ses ligues, réunies en son 42e congrès à Bogotá, Colombie,

- **Considérant que** le Vietnam ne se contente plus de réprimer les seuls dissidents mais harcèle, intimide, emprisonne et condamne, parfois à de très lourdes peines, toute personne qui ose exprimer la moindre critique ou qui s'engage pour des causes légitimes telles que les droits des travailleurs ou la défense de l'environnement ;
- **Considérant que** le Vietnam poursuit, harcèle et parfois rapatrie de force ses citoyens à l'étranger comme dans le cas du blogueur Dương Văn Thái (rapatrié de force en 2024), du Montagnard défenseur des droits humains Y Quynh Bdap (menacé d'extradition depuis la Thaïlande), ou du bonze bouddhiste Thích Minh Tuệ (dénoncé comme « menace à l'ordre public » auprès des autorités du Sri Lanka) ; que le Vietnam a aidé la Chine à arrêter le bonze tibétain Tulku Hungar Dorje à Ho Chi Minh Ville, où il est décédé en détention dans des circonstances troubles ;
- **Considérant que** les lois vietnamiennes telles que les articles du Code pénal sur les atteintes à la « sécurité nationale », loi sur la presse, loi sur la croyance et la religion, loi sur la cybersécurité, dispositions contre les prétendues « fake news » sur les réseaux sociaux, sont incompatibles avec le droit international et qu'elles sont conçues pour légaliser la répression ;
- **Considérant que** la réglementation vietnamienne réduit l'espace de liberté des ONG opérant au Vietnam, tant vietnamiennes qu'internationales, par le biais des conditions d'enregistrement et de financement, et vise à restreindre et contrôler le rôle de la société civile, notamment dans le domaine des droits humains et de l'environnement ;
- **Considérant que** le récent décret 126/2024/ND-CP sur les associations est la reprise par le gouvernement d'un projet refusé par l'Assemblée nationale vietnamienne et que, du fait du contrôle de l'État-Parti sur tous les aspects de la vie associative (création, fonctionnement, membres, etc.), réduit les associations à de simples rouages au service de l'État-Parti ;
- **Considérant que** le récent décret 147/2024/ND-CP sur les services internet renforce la censure et la répression de la libre expression en obligeant les opérateurs internet à surveiller et censurer les contenus « anti-État » et à bloquer tout compte dans les 48 heures à la demande des autorités ;
- **Considérant qu**'en dépit de la réduction du nombre des crimes passibles de la peine de mort, le Vietnam continue de condamner pour des crimes qui ne peuvent être considérés comme les « crimes les plus graves » aux termes de l'article 6 PIDCP ; que les articles punissant de mort les atteintes à la « sécurité nationale » ne distinguent pas entre les faits de violence et l'exercice légitime du droit à la liberté d'expression ; et que les procès ne garantissent pas les droits de la défense ;
- **Considérant que** le nombre de condamnations et d'exécutions est parmi les plus élevés de toute l'Asie du Sud-Est ; que les condamnés à mort, enchaînés 23 heures 45 sur 24, sont détenus dans des conditions inhumaines et que nombre d'entre eux attendent leur exécution depuis plus de 10 ans parce que le chef de l'État « est trop occupé » pour signer l'ordre d'exécution ;
- **Considérant que** la FIDH et le VCHR, avec le soutien de leurs partenaires, Christian Solidarity Worldwide et Global Witness, ont déposé une plainte auprès de la Commission européenne pour dénoncer la violation de

l'Accord de libre-échange entre l'Union européenne et le Vietnam de 2020 (EVFTA) que constitue la répression au Vietnam des militants œuvrant pour le développement durable, la protection de l'environnement et les droits des travailleurs ;

Dénoncent la répression systématique de toute voix dissidente ou discordante, et de manière générale de l'ensemble de la société civile vietnamienne, avec ses suites quasi ininterrompues de harcèlements, arrestations et condamnations arbitraires à des peines parfois très lourdes contre les défenseurs des droits humains, blogueurs, journalistes et autres activistes, de dispersions brutales des manifestations, de censure sur l'internet, etc. ;

Rappellent à cet égard que le dissident Phạm Chí Dũng a été condamné à 15 ans de prison en 2021 pour avoir demandé, dans un message vidéo au Parlement européen, l'amélioration de la situation des droits humains avant toute ratification de l'EVFTA, et demandent sa libération immédiate et inconditionnelle ainsi que celle de toutes les autres personnes injustement emprisonnées ;

Dénoncent la répression systématique contre la société civile, les défenseurs des droits humains, les avocats, les journalistes, les blogueurs, les militants sur le droit à la terre ou les droits des travailleurs, les membres des religions non-reconnues ; s'alarment en particulier des condamnations systématiques des défenseurs de l'environnement, souvent au prétexte fallacieux d'« évasion fiscale » ;

Condamnent la politique de répression transnationale dans laquelle s'est engagé le Vietnam contre ses propres citoyens réfugiés à l'étranger et contre les étrangers qui se sont réfugiés sur son territoire ;

Condamnent l'utilisation par les autorités vietnamiennes de la « loi » pour justifier leurs pratiques bafouant les droits les plus fondamentaux et légaliser l'arbitraire aux dépens des citoyens et de la société civile vietnamienne ;

Exigent à cet égard que les lois et règlements vietnamiens soient mis immédiatement en conformité avec les obligations internationales du Vietnam en matière de droits humains et invitent les autorités vietnamiennes à collaborer de bonne foi avec l'ONU et la communauté internationale à cette fin ;

Condamnent les restrictions inadmissibles et dangereuses auxquelles sont soumises les ONG, tant locales qu'internationales, au Vietnam, en particulier pour ce qui concerne leur financement et leur liberté d'action ; ainsi que le décret 126/2024/ND-CP qui réduit à néant le droit à la liberté d'association ;

Demandent un moratoire sur la peine de mort, en vue de son abolition et, dans un souci de transparence, la publication de toutes les informations utiles concernant la peine de mort au Vietnam (statistiques sur les condamnations, les exécutions et les détenus dans le couloir de la mort, produits employés pour les injections létales, etc.).

Demandent de nouveau à l'Union européenne, qui est liée au Vietnam par l'EVFTA, d'utiliser tous les moyens à sa disposition pour presser le Vietnam de respecter ses engagements sur le commerce et le développement équitable, en particulier dans le domaine des droits des travailleurs et de l'environnement ;

Soutiennent, à cet égard, pleinement la plainte déposée auprès de la Commission européenne pour violation par le Vietnam de l'EVFTA et mobiliseront toutes les ressources possibles pour qu'elle aboutisse.